



Proposition du groupe « Habiter sur notre territoire »

finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du mardi 14 mai
14h-17h

38 personnes ont contribué
à cette proposition



Les 20 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le territoire du Parc offre un cadre de vie de qualité, apprécié par ses habitants.
- Que la richesse patrimoniale du territoire, liée au cadre naturel et culturel, est le vecteur d'une activité touristique importante.
- Mais que **l'identité du Parc, les valeurs du territoire, ce qui est partagé collectivement et défendu ensemble, sont aujourd'hui peu perçues**
- Que la transition est aussi sociétale (mode de vie et de travail dans un territoire) et s'accompagne d'un besoin de gouvernance et de participation citoyenne.
- Que le bâti est relativement ancien, énergivore, parfois dégradé et inadapté aux besoins, et que se pose la question de son devenir face aux enjeux environnementaux et sociaux.
- Qu'il y a une tendance à la désertification des communes rurales et que la question de l'accès aux services est une source de préoccupations pour beaucoup.
- Que parallèlement l'étalement urbain se poursuit, avec une pression forte aux portes des agglomérations (développement économique).
- Que la vie à la campagne s'accompagne de contraintes vis-à-vis de la mobilité, et que le besoin de véhicule pour habiter le territoire est le corollaire de la nécessité d'un certain niveau de vie.
- Que les besoins en logements spécifiques, le manque de structures d'accueil intergénérationnelles et mixtes est peu pris en compte, alors même que se développent de nouvelles façons d'habiter

ATTENDUS - nous pensons

- Que la solidarité (avec son pareil : endogène) et la coopération (avec son différent : altérité) **doivent être** un sujet territorial, une signature, une valeur à affirmer pour le Parc.
- Qu'il y a un enjeu à travailler sur cette solidarité, cette équité entre les différents territoires du Parc, et que si le découpage administratif peut être un inconvénient, le Parc doit être un facteur de cohésions.

- Que définir des valeurs partagées, une ambition commune, une signature peut rassembler et permettre de définir quelles sont les valeurs humaines, du vivre ensemble qui peuvent favoriser un urbanisme de qualité.
- Qu'un territoire de qualité doit prendre en compte la question de l'éclairage public et le respect des trames vertes et bleues et brunes.
- Que l'évolution des modes de vie demande de repenser l'urbanisme pour intégrer les transitions climatiques, écologiques, sociétales.
- Et que la place des citoyens est centrale dans ce processus qui s'inscrit dans le long terme, ce qui implique de renforcer la culture de la participation.
- Que le patrimoine bâti, ses caractéristiques liées en particulier au tuffeau, sont à préserver.
- Et que la réhabilitation de l'habitat traditionnel et des maisons inoccupées, peuvent répondre à des besoins de logement et se substituer à de nouvelles constructions.
- Qu'il est dorénavant important de penser la problématique des mobilités sur l'ensemble du territoire.
- Que la diversité des âges est un levier pour avancer ensemble (interroger le savoir vivre et le savoir partagé dans les territoires du Parc).

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

TERRITOIRE EQUITABLE, SOLIDAIRE

Orientation prioritaire

- ★ **Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.**

Autres orientations

- ★ Favoriser la conscience, la connaissance des inégalités territoriales (nature et partage de la richesse). Essayer de compenser, d'accompagner et d'encourager une certaine solidarité (en termes de répartition financière notamment,...).
- ★ Impulser des actions collectives sur les deux Départements / les deux Régions.
- ★ Diminuer les fractures structurelles : par exemple pour les déplacements (notamment liaisons Est-Ouest) mieux se connaître, développer les interactions.
- ★ Favoriser la mixité générationnelle comme facteur de solidarité et d'équité.

NOUVEAUX MODES D'HABITER

Orientation prioritaire

- ★ **Prendre en compte le changement climatique, replacer le citoyen au centre des actions et valoriser leurs initiatives.**
 - Favoriser l'écoconstruction, les bâtiments à énergie positive, l'utilisation des ressources locales.
 - Réhabiliter le patrimoine existant avec des aides significatives.
 - Changer la vision des lotissements et revenir à des formes plus urbanisée.
 - Développer la production de ressources locales accessibles à tous.
 - **Intégrer et composer avec la nature en ville, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie.**

Autres orientations

- ★ Favoriser un mode de vie plus sobre.
- ★ Favoriser l'intergénérationnel :
 - Construire des espaces intergénérationnels.

- Combiner les outils pour répondre aux besoins au fil de la vie (intermodalités).
- ★ Limiter l'étalement urbain :
 - Diminuer les surfaces d'habitation (grouper, densifier) et privilégier le local.
 - Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles.
 - Réhabiliter l'habitat existant.
 - ~~Favoriser l'intégration architecturale des projets.~~
- ★ Intégrer la mobilité en amont dans l'aménagement du territoire :
 - Repenser de nouvelles organisations du travail face à la conjonction du besoin d'un habitat proche des équipements publics et zones d'emploi, et de la problématique de concentration de l'habitat et de l'activité sur les métropoles.
 - Développer des réseaux qui permettent le télétravail en campagne.
 - Aménager des centres-bourg, centres-villes sans voiture et laisser plus de place aux vélos et à la marche.
- ★ Prendre en compte l'habitat alternatif et réversible (yourte, sur la Loire...) vis-à-vis des règles urbanismes et problèmes environnementaux liés à ces habitats
- ★ Concevoir des espaces à vivre facteurs de bien-être.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

- ★ **Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centre-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains).**

Autres orientations

- ★ Définir une méthode intégrant la co-construction avec l'utilisateur de la ville, de la campagne (par exemple des ateliers de collaboration avec les habitants avec « une sentinelle » par village).
- ★ Prendre en compte la mixité sociale et les écarts de revenus que ce soit dans la construction ou la rénovation (chantiers participatifs par exemple pour faire baisser les coûts de travaux).
- ★ Définir une politique urbanistique permettant de définir ce que l'on conserve et ce que l'on abandonne
 - Maintenir ou renforcer la protection du patrimoine (ZPPAUP).
 - Consolider les politiques de restauration et réhabilitation du bâti ancien pour conserver cet urbanisme particulier.
 - Développer des stratégies d'aide financière ou matérielle, initier des collaborations avec les habitants et la prise en compte d'autres sources de financement.
 - Aider les jeunes entrepreneurs qui veulent investir ces questions.
- ★ Renforcer la résilience grâce à un urbanisme intégré à son environnement : transports, économie d'énergie, PNR étoilé...

PLACE DU CITOYEN

Orientation prioritaire

- ★ **Renforcer la place des citoyens :**
 - **Faire connaître auprès des élus et des habitants ces enjeux : rôle de communication.**
 - **Faire valoir un principe de concertation (commission citoyenne d'attribution des terrains qui supervise les permis de construire accordés par les maires).**

Autres orientations

- * Repenser le mode de définition de l'urbanisme pour faire évoluer la réflexion des citoyens et les associer le plus possible à toutes les réflexions. Partager l'expérience et les innovations notamment pour faire évoluer les réflexions, par exemple via des diagnostics habitat partagé.
- * Renforcer la culture de la participation, multiplier les occasions de participation, de réflexion et de partage : commissions ouverte à des représentants de citoyens, des réunions thématiques par projet... Responsabiliser les citoyens en valorisant les initiatives et l'engagement.
- * Avoir un héritage et une vision commune à partager. Transmission, lien entre les personnes qui habitent depuis longtemps le territoire et les nouveaux habitants.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Réfléchir à des indicateurs de solidarité et d'équité. Avancer sur des projets modestes mais qui vont dans le bon sens, en étant attentif à ces questions (par exemple, un bâtiment patrimonial peut devenir un habitat partagé / intergénérationnel et pas nécessairement un musée).
- Avoir une exigence particulière sur l'activité de maraîchage, pas seulement en termes d'environnement mais aussi en terme de solidarité, de façon de travailler (une fierté dans cette activité : « marque Parc ? » Qu'est-ce qu'un maraichage solidaire, équitable ?).
- Se positionner sur l'opérationnel plus que sur la théorie pour valoriser l'existant, limiter le mitage, resserrer sur l'environnement urbain via par exemple des opérations BIMBY (densification)
- Travailler sur des actions coopératives. Travailler des recherches actions, être au cœur des synergies entre les différents acteurs.
- Être exemplaire dans ses actions (ex : construction Maison du Parc).
- Assurer un rôle de conseil, de diffuseur d'informations, un rôle éducatif, un rôle de médiateur,
 - o Appuyer les projets citoyens voire construire ces projets avec eux.
 - o Créer un guichet unique pour recentrer des projets et aider les porteurs de projets.
 - o Améliorer les projets : PLUI...
 - o Mobiliser, accompagner, former ceux qui ont un levier entre les mains : rôle d'interface du Parc auprès des aménageurs, chambres de commerces, élus...
 - o Accompagner en ingénierie, conseil.
- Etudier l'opportunité de l'habitat alternatif
- Aider les personnes qui vont vers un habitat plus naturel, dans les démarches, les orienter vers les entreprises qui utilisent des matériaux locaux et éco-matériaux
- **Mettre en œuvre des formations pour sensibiliser les citoyens, via des ateliers pour tous et des diagnostics habitat partagé avec les citoyens pour les sensibiliser ainsi les élus.**
- Sensibiliser sur la sensibilité de l'environnement qui justifie l'usage des éco matériaux. Faire connaître et communiquer, diffuser (type doc habitat sain...). Pour éduquer et sensibiliser, communiquer différemment, aller la rencontre des gens.
- Aider les ambassadeurs du Parc dans leur rôle.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

Pas de points de divergence ou à approfondir identifiés par le groupes

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Favoriser les réseaux, du producteur au transformateur et au consommateur via des actions coopératives.	Les producteurs, Les transformateurs Associations Architectes urbanistes Equipements touristiques, hébergeurs
<i>Action B</i> Favoriser l'interconnaissance des savoir-faire pour faire valoir les complémentarités.	Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementale partenaires du Parc Conseil scientifique
<i>Action C</i> Développer une « communication Parc » en faisant évoluer la presse régionale	
Feuille de Route / premières étapes	Renforcer les liens avec les acteurs économiques.

Prendre en compte le changement climatique, replacer le citoyen au centre des actions et valoriser leurs initiatives.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Faire du Parc un laboratoire pour un nouveau mode constructif et de réhabilitation (éco-construction, réversibilité, bioclimatisme, habitat participatif...)	Parc Collectivités Entreprises Habitants
<i>Action B</i> Travailler un territoire « de courte distance logement – travail – services – consommation. Energie partagée avec des ressources de mobilités et des outils d'accès	Acteurs de la mobilité Associations Citoyens (co-construction des projets) Collectivités
<i>Action C</i> Généraliser l'éco-consommation en adaptant les pratiques : vers le 0 déchets, la diminution de la consommation d'eau et d'énergie.	Citoyens Elus Entreprises Organismes de formation
<i>Action D</i> Remettre la nature au cœur des modes d'habiter	Citoyens Elus Entreprises Organismes de formation

<p><i>Action E</i> Faire émerger des groupes de citoyens par communes pour un nouveau mode constructif</p>	<p>Idées : Le changement climatique engendre un changement sociétal. Impliquer l'état : changement des normes (des règlements) Intérêt des recherches -action, de capitaliser et de transférer les compétences.</p>
--	---

Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centre-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains), la qualité de l'espace public et favoriser la biodiversité.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Créer des lieux, (bus, maison communale, à géométrie variable) qui s'appuient sur des usages existants (café, épicerie, boule de fort, maisons de quartier, pour échanger, débattre, proposer</p>	<p>Habitants, Elus, Représentants associatifs, Experts</p>
<p><i>Action B</i> Application numérique et collaborative développée par le PNR qui s'appuie sur les objectifs de la charte et les valeurs du parc</p>	<p>PNR (pour animer, réguler, communiquer)</p>
<p><i>Action C</i> Un projet initial issu d'un conseil municipal, d'un collectif, d'un acteur socio-économique est débattu dans l'espace projet (action a) puis partagé dans l'espace public (action b) pour aboutir à un projet collaboratif finalisé.</p>	

Renforcer la place du citoyen et la culture de la participation

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Généraliser les commissions ouvertes aux citoyens	Collectivités Associations Citoyens
<i>Action B</i> Mette en place un appel à projet innovant (budget participatif) et valoriser les initiatives.	PNR Collectivités, (département, régions, état) Citoyens
<i>Action C</i> Mener une campagne de communication régionale et locale (presse, TV, flyers, bulletins des collectivités, réseaux sociaux)	PNR Collectivités

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 20 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Territoire solidaire et équitable	Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.	13	1
	Favoriser la conscience, la connaissance des inégalités territoriales (nature et partage de la richesse). Essayer de compenser, d'accompagner et d'encourager une certaine solidarité (en termes de répartition financière notamment,...).	8	
	Impulser des actions collectives sur les deux Départements / les deux Régions.	7	4
	Diminuer les fractures structurelles : par exemple pour les déplacements (notamment liaisons Est-Ouest) mieux se connaître, développer les interactions.	1	
	Favoriser la mixité générationnelle comme facteur de solidarité et d'équité.	6	2
Nouveaux modes d'habiter	Prendre en compte le changement climatique, anticiper les changements, identifier des modes d'habiter liées aux évolutions économiques climatiques : <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser l'écoconstruction, les bâtiments à énergie positive, l'utilisation des ressources locales. – Réhabiliter le patrimoine existant avec des aides significatives. – Changer la vision des lotissements et revenir à des formes plus urbanisée. – Développer la production de ressources locales accessibles à tous. – Intégrer et composer avec la nature en ville, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie. 	16	
	Favoriser un mode de vie plus sobre.	2	1
	Favoriser l'intergénérationnel : <ul style="list-style-type: none"> – Construire des espaces intergénérationnels. – Combiner les outils pour répondre aux besoins au fil de la vie (intermodalités). 	9	3
	Limiter l'étalement urbain : <ul style="list-style-type: none"> – Diminuer les surfaces d'habitation (grouper, densifier) et privilégier le local. – Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles. Réhabiliter l'habitat existant.	7	
	Intégrer la mobilité en amont dans l'aménagement du territoire : <ul style="list-style-type: none"> – Repenser de nouvelles organisations du travail face à la conjonction du besoin d'un habitat proche des équipements publics et zones d'emploi, et de la problématique de concentration de l'habitat et de l'activité sur les métropoles. 	3	2

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des réseaux qui permettent le télétravail en campagne. <p>Aménager des centres-bourg, centres-villes sans voiture et laisser plus de place aux vélos et à la marche.</p>		
	Prendre en compte l'habitat alternatif et réversible (yourte, sur la Loire...) vis-à-vis des règles urbanismes et problèmes environnementaux liés à ces habitats.	2	1
	Concevoir des espaces à vivre facteurs de bien-être.		
Synergies entre acteurs	Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centres-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains).	13	
	Définir une méthode intégrant la co-construction avec l'utilisateur de la ville, de la campagne (par exemple des ateliers de collaboration avec les habitants avec « une sentinelle » par village).	12	
	Prendre en compte la mixité sociale et les écarts de revenus que ce soit dans la construction ou la rénovation (chantiers participatifs par exemple pour faire baisser les coûts de travaux).	2	4
	Définir une politique urbanistique permettant de définir ce que l'on conserve et ce que l'on abandonne <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou renforcer la protection du patrimoine (ZPPAUP). - Consolider les politiques de restauration et réhabilitation du bâti ancien pour conserver cet urbanisme particulier - Développer des stratégies d'aide financière ou matérielle, initier des collaborationS avec les habitants et la prise en compte d'autres sources de financement. - Aider les jeunes entrepreneurs qui veulent investir ces questions. 	1	1
	Renforcer la résilience grâce à urbanisme intégré à son environnement : transports, économie d'énergie, PNR étoilé...	4	
Place des citoyens	Renforcer la place des citoyens : <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître auprès des élus et des habitants ces enjeux : rôle de communication. - Faire valoir un principe de concertation (commission citoyenne d'attribution des terrains qui supervise les permis de construire accordés par les maires). 	15	
	Repenser le mode de définition de l'urbanisme pour faire évoluer la réflexion des citoyens et les associer le plus possible à toutes les réflexions. Partager l'expérience et les innovations notamment pour faire évoluer les réflexions, par exemple via des diagnostics habitat partagé.	3	2
	Renforcer la culture de la participation, multiplier les occasions de participation, de réflexion et de partage : commissions ouverte à des représentants de citoyens, des réunions thématiques par projet... Responsabiliser les citoyens en valorisant les initiatives et l'engagement.	19	2
	Avoir un héritage et une vision commune à partager. Transmission, lien entre les personnes qui habitent depuis longtemps le territoire et les nouveaux habitants	5	

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
Total Agent de collectivité				2
Agent de l'Etat	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1
	CLEMENT	Sara	DDT 37	1
Total Agent de l'Etat				2
Associatif	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN	1
	MARY	Chantal	Université Populaire du Saumurois	1
	MASSOT	Jean-Paul	Musée de la Marine de Loire en Anjou	1
	VIAL	Claire	Association la sauvegarde de l'Anjou	1
Total Associatif				4
Elu	ECHAPT	Catherine	Commune de Bourgueil	1
	MARCHAND	Claudie	Commune de Montreuil-Bellay	1
	NOUVELLET	Elisabeth	Commune de Blou	1
	SOURDEAU	Jean-Claude	Elu référent	1
	BAZIN	Gérard	Commune de Rivarennnes	1
Total Elu				5
Habitant	BRAUER	Catherine		1
	CABY	Gerard		1
	MARCHAND	Jean-Paul		1
	NOUVELLET	Patrick		1
	RABOT	Béatrice		1
	VERDIER	Michel		1
	BAZIN	Michelle		1
Total Habitant				7
Total général				20

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

38 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	1
	BERGER	Willy	Commune de Loire-Authion - Chargé de mission tourisme	1		
	GUERIN	Elisa	CC Baugeois Vallée	1		
	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire		1	
	LEGROS	Clémence	CC Chinon Vienne et Loire	1		
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	1
Total Agent de collectivité				5	3	2
Agent de l'Etat	PETIOT	Sylvain	DDT 37	1		
	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1	1	1
	URSELY	Julien	DDT 37		1	
	HUCHEDE	Didier	DDT 49		1	
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Camp de Fontevraud Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
	CLEMENT	Sara	DDT 37			1
Total Agent de l'Etat				2	4	2
Associatif	AREZINA	Martine	MDR Environnement	1		
		Slobodan	MDR Environnement	1		
	BARON	Damien	SOLIHA	1		
	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN		1	1
	GUILLOT	Magali	CPIE Touraine Val de Loire		1	
	MARY	Chantal	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	MASSOT	Jean-Paul	Musée de la Marine de Loire en Anjou	1		1
	VIAL	Claire	Association la sauvegarde de l'anjou	1		1
Total Associatif				6	3	4
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	
	ECHAPT	Catherine	Commune de Bourgueil	1	1	1
	MARCHAND	Claudie	Commune de Montreuil-Bellay	1		1
	NOUVELLET	Elisabeth	Commune de Blou	1	1	1
	SOURDEAU	Jean-Claude	Elu référent	1	1	1
	BAZIN	Gérard				1
Total Elu				5	4	5
Entreprise	THOMAS	Eric	Val Touraine Habitat	1		
Total Entreprise				1		

Habitant	JUIN	Sophie	Le Logis des roches d'antan	1		
	BRAUER	Catherine		1	1	1
	CABY	Gerard		1	1	1
	DEMOURY	Camille		1		
	MARCHAND	Jean-Paul		1	1	1
	MENARD	Serge		1	1	
	NOUVELLET	Patrick		1	1	1
	RABOT	Béatrice		1		1
	VERDIER	Michel			1	1
	BAZIN	Michelle				1
Total Habitant				8	6	7
Consulaires, syndicats...	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1		
Total Consulaires, syndicats...				1		
Total général				28	20	20